

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 14 novembre 2014

Service instructeur
Service des Actions Sportives

N° CP-2014-10-9-3

Service consulté

**AIDES AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-CULTURELS
DES COMMUNES ET DES ASSOCIATIONS**

□

- 3ÈME PROGRAMMATION 2014 -

Résumé : Au titre de 2014, 36 opérations ont déjà été retenues par notre Assemblée pour un montant de subventions de 420 452 €. Le présent rapport propose l'adoption définitive de 12 opérations supplémentaires pour un montant de subventions s'élevant 304 011 € (9 projets communaux pour 273 994 € et 3 projets associatifs pour 30 017 €).

Lors de l'adoption du BP 2014 (Rapport N° CG-2014-2-9-1) de la DM1 et de la DM2 2014, l'Assemblée départementale s'est prononcée pour un volume d'autorisations de programme de 731 432 € (dont 200 000 € votés par anticipation en DM2 2013), en faveur de la programmation des aides à l'investissement des communes et des associations et une inscription budgétaire de crédits de paiement de 7 721 160 €.

Est aujourd'hui soumise à votre approbation 12 opérations récapitulées en annexe et représentant un volume d'engagements de 304 011 €.

Cette programmation, qui relève encore du Guide des Aides, concerne :

- 9 projets communaux et intercommunaux pour un montant d'engagements de 273 994 € concernant les communes de AMMERSCHWIHR, LE BONHOMME, CERNAY, HEGENHEIM, KINGERSHEIM (2 projets), OBERBRUCK, SCHLIERBACH et TAGSDORF,
- 3 projets associatifs pour un total de 30 017 € concernant l'Association Rhône au Rhin Plaisance de NEUF-BRISACH, l'Association Sportive de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE et le Ski Club du Hohneck de COLMAR.

En conclusion, il appartient à votre Assemblée :

- d'arrêter cette troisième programmation des équipements sportifs et socio-culturels de l'exercice 2014,

- de m'autoriser à procéder au versement des subventions conformément au règlement financier en vigueur étant précisé que pour celles à maîtrise d'ouvrage associative, le paiement de l'aide est conditionné au versement effectif de la contrepartie communale.

Les dépenses correspondantes d'un montant total de 304 011 € seront prélevées sur le Budget Départemental comme suit :

- 273 994 € au programme E211, ligne 204-32-204142-2482-102,
- 30 017 € au programme E212, ligne 204-32-20422-2492-102.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u' and 'n' written below the vertical line.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
14 NOVEMBRE 2014**Equipements spécialisés et de loisirs
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ESC04391	CERNAY Extension du mur d'escalade du centre sportif Thierry OMEYER	15 000,00	20%	3 000,00
ESC04402	KINGERSHEIM Création d'un skate parc au Parc des Gravières	30 000,00	20%	6 000,00
ESC04403	KINGERSHEIM Création de trois aires de jeux au Parc des Gravières	45 000,00	20%	9 000,00
ESC04383	OBERBRUCK Aménagement d'un plateau sportif	31 820,00	20%	6 364,00
ESC04401	TAGSDORF création d'un terrain de football d'entraînement	38 728,00	20%	7 746,00
			Total	32 110,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
14 NOVEMBRE 2014

**Equipements socio-culturels
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
SPC03787	AMMERSCHWIHR Restructuration de la salle polyvalente	125 167,00	12%	15 020,00
SPC03788	SCHLIERBACH Extension du bâtiment multifonction abritant la salle polyvalente et les ateliers municipaux	736 612,00	26%	191 519,00
			Total	206 539,00